

# Communiqué de presse

# A partir du 8 novembre prochain s'ouvre l'enquête publique du projet d'aménagement de la liaison A26/RN42 porté par Sanef.

Entre le 8 novembre et le 9 décembre 2021, le projet d'aménagement de la liaison A26/RN42 fait l'objet d'une enquête publique qui regroupe l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, l'autorisation environnementale, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, la demande de permis d'aménager et l'enquête parcellaire. Sanef invite le public à participer à cette phase déterminante pour la suite du projet.

# Senlis, le 5 novembre 2021

# Pourquoi une enquête publique ?

L'enquête publique vise à satisfaire un double objectif : l'information du public et le recueil de ses observations. Cette enquête se déroule sous l'égide du commissaire-enquêteur, M. André LE MORVAN, désigné par le tribunal administratif de Lille. A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur rédigera un rapport faisant la synthèse du déroulement de l'enquête et des observations du public, puis il formulera ses conclusions sur chacun des objets d'enquête. Ce rapport sera ensuite remis au Préfet du Pas-de-Calais, afin qu'il se prononce en particulier sur **l'utilité publique du projet**.

## L'enquête publique : comment y participer ?

En consultant le dossier d'enquête publique et en s'exprimant sur les registres disponibles en mairies d'Acquin-Westbécourt, d'Esquerdes, de Leulinghem, de Lumbres, de Setques et de Wisques, aux horaires d'ouverture des mairies.

**En consultant le site internet dédié** au projet : <u>www.rn42.sanef.com</u>

Pour s'exprimer, le public sera alors redirigé vers le site de la Préfecture du Pas-de-Calais\* : <a href="www.pas-de-calais.gouv.fr">www.pas-de-calais.gouv.fr</a>
où il pourra adresser ses observations directement au commissaire-enquêteur.

\*Rubrique : Publications / Consultation du public / Enquêtes publiques / Enquête environnementale et en cliquant sur le bouton « Réagir à cet article »

# En participant aux permanences du commissaire-enquêteur :

**En mairie de Lumbres :** 

lundi 8 novembre 2021 de 9h à 12h jeudi 9 décembre 2021 de 14h à 17h

En mairie de Setques :

mercredi 17 novembre 2021 de 15h à 18h

En mairie de d'Esquerdes :

samedi 27 novembre 2021 de 9h à 11h45

En mairie d'Acquin-Westbécourt :

mardi 30 novembre 2021 de 14h à 18h

# En contactant le commissaireenquêteur :

Par courrier : Mairie de Lumbres, 51 place

Jean Jaurès - 62380 Lumbres En précisant la nature du projet :

« Aménagement de la liaison RN42/A26 » **Par mail** : Par le biais du site internet de la préfecture du Pas-de-Calais <u>www.pas-de-</u>

calais.gouv.fr

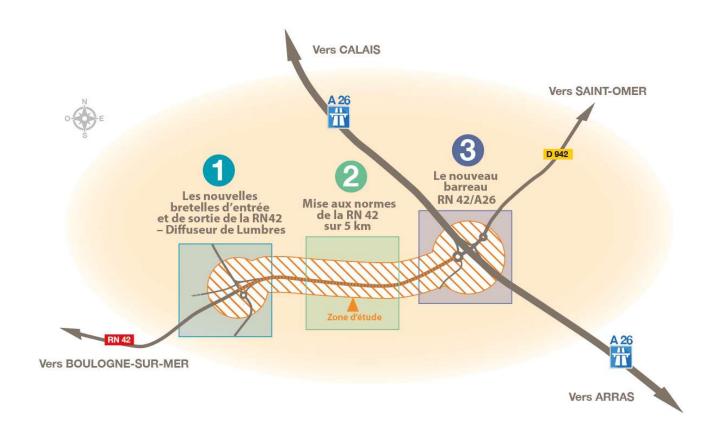


# Offrir de meilleures connexions routières :

Le projet de liaison A26-RN42 prévoit de créer un barreau entre l'A26 et la RN42 et de construire une bretelle d'entrée et une de sortie en complément du demi-diffuseur existant de Lumbres (RD225) situé sur la RN42. La mise aux normes autoroutières de la RN42 sur environ 5 km sera réalisée dans le cadre de ce programme.

L'amélioration de la continuité autoroutière au niveau du noeud A26/RN42 permettra :

- de fluidifier et sécuriser les échanges entre la RN42 et l'A26,
- de faciliter les mobilités au sein du Pays de Lumbres,
- de moderniser la section RN42 comprise entre Lumbres et Setques.







### Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 957 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France.

Les 2 400 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'État et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d' $\in$ .

Principales filiales: Sapn et Bip&Go.

www.groupe.sanef.com

### Direction Communication Institutions et RSE

Sylvie Coimbra Responsable Communication – Grands Projets 02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89 sylvie.coimbra@sanef.com groupe.sanef.com/Journalistes









